

REMONTÉE : $c = 2,7 \text{ m}$
 $Q = 4,4 \cdot 10^{-3} \text{ m}^3/\text{s}$
 $T = 3 \cdot 10^{-4} \text{ m}^2/\text{s}$

DESCENTE : $c = 2,9 \text{ m}$
 $Q = 4,4 \cdot 10^{-3} \text{ m}^3/\text{s}$
 $T = 3 \cdot 10^{-4} \text{ m}^2/\text{s}$

FIG. 4 SONDAGE DE RECONNAISSANCE DE TAXO

POMPAGE D'ESSAI DU 29/03/84

TEMPS EN MINUTES

N.S.: 0,32 m

FIG. 5 SONDAGE DE RECONNAISSANCE DE TAXO

POMPAGE D'ESSAI DU 29/03/84

(Q : 18 à 15,4 m³/h)

PROFONDEURS EN METRES

COURBE DE REMONTEE

COURBE DE DESCENTE

TEMPS EN MINUTES

0 100 200 300 400 500 600 700

5

10

15



Forêt
RECONSTITUÉE

Taxo d'Avall

Taxo d'Amont

Colomins de la Riuada

Camp del Cavall

Roc de la Fardiu

Aspres de la Corde

Prats-Nogals

ARGELES SUR MER

Le sondage de reconnaissance de TAXO-D'AMONT (Commune de SAINT-ANDRE) a été réalisé pour le compte du S.I.V.M. de la COTE VERMEILLE par l'Entreprise COLL (Route de Baho - 66240 SAINI-ESTEVE)

- Date de début des travaux : le 27 Février 1984
- Date de fin des travaux : le 29 Mars 1984

Le sondage est situé en bordure de la conduite MAS ARAGON - ARGELES, 1480 m au Sud du sondage du PUNT DU TECH.

I CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SONDRAGE ET DES TRAVAUX

- 0 à 9,5 m : creusement d'un avant puits à la pelle-mécanique - \varnothing 1,2 m et mise en place d'un tubage provisoire en \varnothing 320 mm
- 9,5 à 26 m : forage en \varnothing 220 mm
- + 0,5 à 26 m : tubage acier en \varnothing 206-219 et cimentation de l'extrados de la colonne
- 26 à 144 m : forage en \varnothing 193 mm
- 23 à 144 m : tubage acien en \varnothing 107-114 mm avec cloche de raccordement au tubage en \varnothing 218
- crépinage par fentes au chalumeau (2 % d'ouverture), de
 - 42 à 56 m
 - 62 à 70 m
 - 78 à 83 m
 - 86 à 91 m

soit au total 32 m de crépines.

- réalisation de diagraphies : P.S., résistivités, gamma-ray par l'Entreprise HYDROLOG (Av G. de Saporta - 83640 SAINT-ZACHARIE)
- développement : au compresseur, pendant 20 heures (débit de l'ordre de 20 m³/h)
- pompage d'essai : réalisé le 29/03/84 par groupe electropompe immergé, au débit moyen de 16 m³/h pendant 8 heures. Contrôle de la remontée pendant 3 heures.
- mise en place de la tête de forage : colerette obturée par 2 plaques, dont une perforée pour fixation d'un limnigraphe.

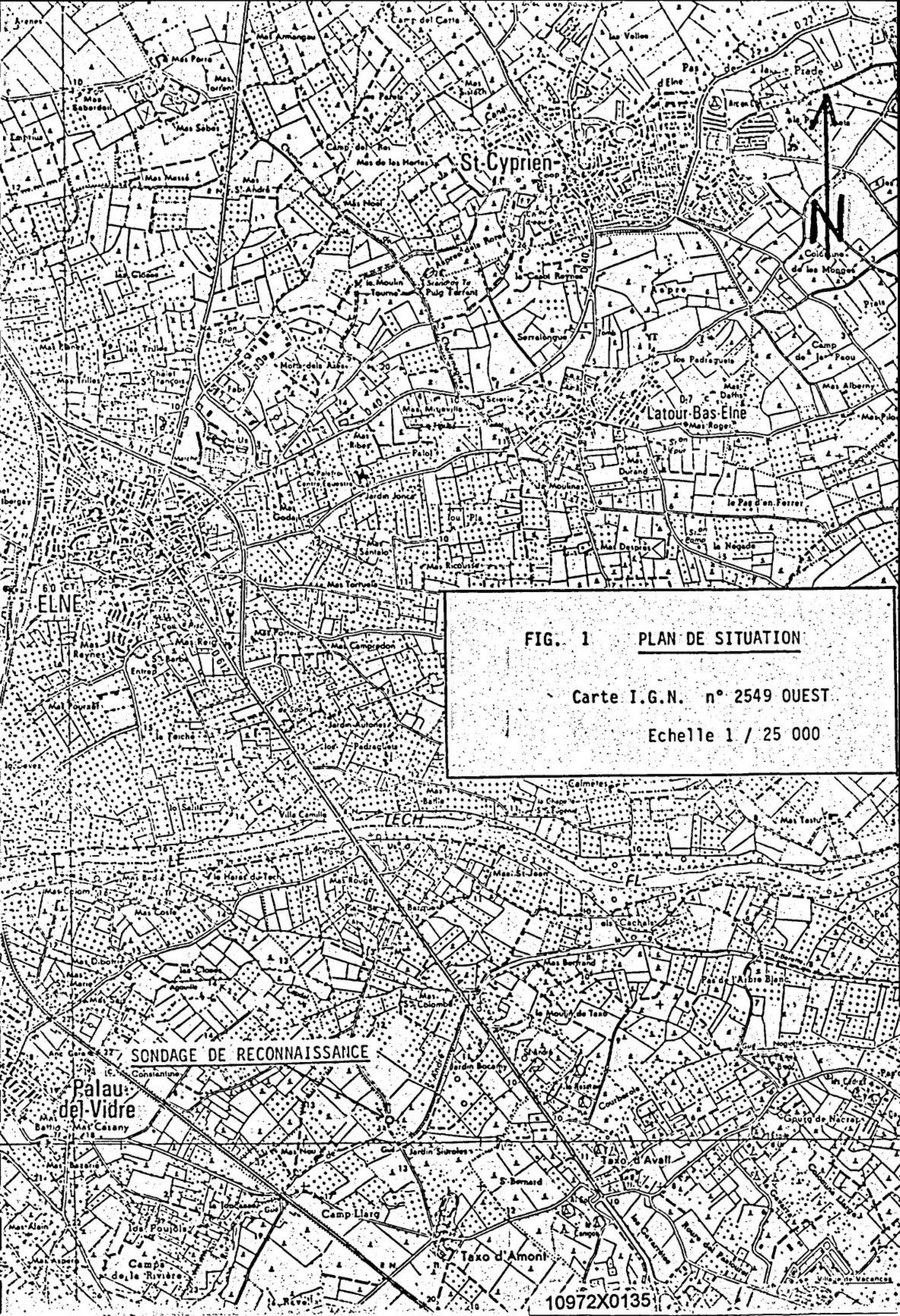


FIG. 1 PLAN DE SITUATION

Carte I.G.N. n° 2549 OUEST

Echelle 1 / 25 000

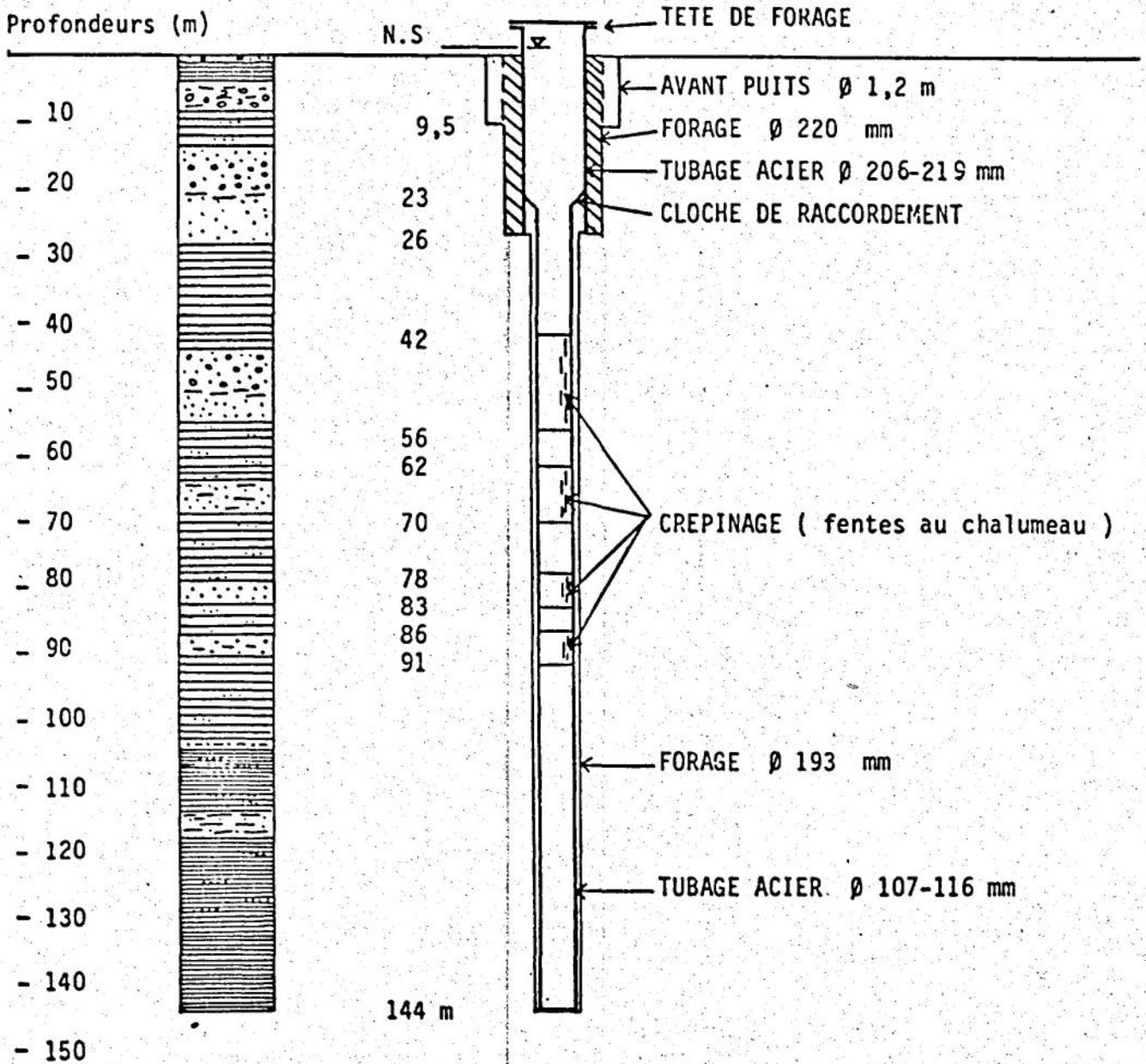
SONDAGE DE RECONNAISSANCE

Palau del Vidre

10972X0135

FIG. 2 S.I.V.M. COTE VERMEILLE - SONDAGE DE RECONNAISSANCE DE TAXO D'AMONT

COUPE GEOLOGIQUE ET TECHNIQUE



- | | | | |
|---|-----------------|--|-----------------------|
|  | ARGILE |  | SABLE |
|  | ARGILE SABLEUSE |  | SABLE ET GRAVIERS |
|  | SABLE ARGILEUX |  | ARGILE BLEUE ET BRUNE |

SONDAGE DE RECONNAISSANCE DE TAXO D'AMONT : COUPE GEOLOGIQUE

0 - 1,3	: Sable et graviers
1,3 - 3	: Limons bruns
3 - 3,5	: Graviers légèrement argileux (aquifère semi-captif)
3,5 - 4	: Argile sableuse verdâtre
4 - 9	: Galets et sables arkosiques
9 - 14	: Argile brune à verdâtre, quelques graviers
14 - 16	: <u>Sable grossier argileux</u> (Ø 1-4 mm)
16 - 20,5	: <u>Graviers légèrement argileux</u> (Ø 1-4 mm)
20,5 - 21,5	: <u>Sable grossier argileux</u> (Ø 1-2 mm)
21,5 - 26	: <u>Sable grossier blanc</u> (Ø 1-3 mm)
26 - 44	: Argile plastique brune à verdâtre
44 - 50	: <u>Sable et graviers</u> (Ø 1-10 mm)
50 - 51,5	: <u>Sable grossier argileux, brun</u>
51,5 - 55	: <u>Sable grossier</u> (Ø 1-4 mm)
55 - 63	: Argile brune + argileuse
63 - 69	: <u>Sable grossier, argileux, brun</u> (Ø 1-4 mm)
69 - 79	: Argile graveleuse brune
79 - 82	: <u>Sable grossier</u> (Ø 1-2 mm)
82 - 88	: Argile graveleuse brune
88 - 90	: <u>Sable grossier, argileux, brun</u> (Ø 1-4 mm)
90 - 102	: Argile brune légèrement graveleuse
102 - 104	: Sable et graviers très argileux
104 - 113	: Argile brun-rouge à passées bleues, légèrement argileuse
113 - 117	: Sable grossier très argileux
117 - 134	: Argile brun-rouge à passées bleues, + graveleuses
134 - 135	: Idem + débris de charbon de bois
135 - 144	: Argile brun-rouge à passées bleues, micacée.
Fin.	

On distingue : - 0 à 9 m : Quaternaire
 - 9 à 104 : Pliocène Moyen fluvio-lacustre (Astien)
 - 104 à 144 : Pliocène Moyen marin (Plaisancien)

II COUPE GEOLOGIQUE DES TERRAINS TRAVERSEES

Les planches 2 et 3 donnent les résultats du contrôle géologique effectué tout au long de la réalisation du sondage.

Cette coupe fait apparaître 5 niveaux aquifères principaux, constitués par des sables et graviers plus ou moins argileux, appartenant à l'aquifère multicouches du Pliocène Moyen d'origine fluviolacustre (faciés Astien)

Le Pliocène Moyen marin (faciés Plaisancien) a été atteint à la profondeur de 104 m. Il est formé par des alternances d'argile brun-rouge et d'argile bleue, plus ou moins graveleuses.

III RESULTATS DU POMPAGE D'ESSAI (planches 4, 5 et Annexe)

- Niveau statique de départ : 0,32 m (niveau sub-artésien)
- Durée du pompage : 8 heures
- Débit du pompage compris entre 18 et 15,4 m³/h

La stabilisation complète n'a pas été atteinte.

Le rabattement maxi, après 8 heures de pompage au débit moyen de 16 m³/h est de 17,84 m (profondeur du niveau dynamique : 18,16 m)

Transmissivités : - Descente : $T = 3 \cdot 10^{-4} \text{ m}^2/\text{s}$

- Remontée : $T = 3 \cdot 10^{-4} \text{ m}^2/\text{s}$

Remarque : la courbe de remontée ne présente pas de palier nettement rectiligne.

Ces résultats ne permettent pas d'envisager, pour le forage d'exploitation, un débit supérieur à 30 m³/h.

Remarque 2 : Pour permettre la mise en place du tubage de la chambre de pompage, d'une longueur de 26 m, la 1^o nappe du Pliocène située entre 14 et 26 m n'a pas été crépinée. Compte-tenu de la granulométrie de cette couche, il est probable qu'elle aurait fourni un débit d'une vingtaine de m³/h, à elle seule.